Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE l'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Service de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation

Sous-Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Bureau des Formations de l'Enseignement Supérieur

1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Suivi par : Nathalie HERAULT
tél. : 01.49.55.56.45

NOTE DE SERVICE

DGER/SDESR/N2013-2079

Date: 04 juin 2013

Date de mise en application : **immédiate**

Nombre d'annexe : 1 **Fiche d'inscription » pour les établissements relevant de l'Enseignement Agricole Privé**

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les Chefs des services régionaux de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics et privés

Objet : Accompagnement du brevet de technicien supérieur agricole option « Aquaculture » rénovée.

Résumé : Information sur les dates et les modalités de la session d'accompagnement des équipes pédagogiques, pour la mise en œuvre du brevet de technicien supérieur agricole, option « aquaculture » rénovée.

Mots-clés : BTSA aquaculture – Accompagnement – AQUA

Destinataires	
Pour exécution – Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt – Directeurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt – Services régionaux de la formation et du développement – Services de la formation et du développement – Etablissements d'enseignement supérieur du MAAF – Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles – Inspection de l'enseignement agricole – Unions nationales fédératives d'établissements privés	**Pour information** – Administration centrale – Organisations syndicales de l'enseignement agricole public – Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

Cette note de service a pour objectif d'informer les équipes pédagogiques de l'organisation d'une session d'accompagnement à la mise en place du Brevet de Technicien Supérieur Agricole option « Aquaculture » (AQUA) rénovée et d'en préciser les modalités.

1.2. Public cible

Sont conviées à cette action de formation deux personnes par établissement concerné : un coordonnateur de la filière BTSA et un représentant de l'équipe de direction chargé de l'organisation du temps et de l'animation pédagogique.
Pour les établissements ayant plusieurs voies de formation (formation scolaire, apprentissage ou continue) pour la même option, deux personnes seulement seront retenues pour l'établissement.

Sont également conviés les Présidents et Présidents-adjoints de jury ainsi que la personne responsable de l'organisation de l'examen du BTSA « Aquaculture ».

Les participants à cette session sont les porte-paroles des équipes des établissements, mais également, après la session, les relais d'information et d'animation dans leur établissement.

1.3. Dates et lieu de formation

L'accompagnement des équipes pédagogiques du BTSA « Aquaculture » se déroulera :

du 16 septembre 2013 au 17 septembre 2013

à PARIS

Ministère de l'agriculture - salle C 068

251 rue de vaugirard,

75 015 PARIS

L'organisation, l'animation et le pilotage de la session sont assurés par l'ENFA, établissement national d'appui chargé de l'accompagnement des rénovations des diplômes, l'inspection de l'enseignement agricole (IEA), le Bureau des Formations de l'Enseignement Supérieur (BFES) de la Sous-Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SDESR).

1.4. programme

1ère journée 14h00 – 18h00	- Accueil et présentation de la session - Présentation par la DGER des enjeux et objectifs de la rénovation - Présentation par l'inspection de l'enseignement agricole de l'évolution du référentiel de diplôme du BTSA AQUA et notamment de la place du référentiel de certification
2ème journée matin 09h00 – 13h00	- Travaux en atelier autour des épreuves E5-E6 : Organisation de la formation et mise en oeuvre de l'évaluation des épreuves E5 et E6 (CCF et épreuves hors CCF)
2ème journée après-midi 14h00 – 17h00	- Travaux en atelier autour de la formation en milieu professionnel, des SPS/SPV et de l'épreuve E7 - Recensement des besoins de formation - Bilan de la session

Les modules du tronc commun ne feront pas l'objet d'un travail spécifique lors de cette session. Chaque atelier donnera lieu à une « production de ressources » relevant d'une action du système national d'appui confiée à l'ENFA. Le contenu des échanges des ateliers sera capitalisé par l'ENFA dans un document, qui après validation par l'inspection, sera mis à la disposition des équipes pédagogiques, via le site « Chlorofil.fr » dans l'onglet référentiel et diplômes.

2. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

2.1. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement public

Les inscriptions s'effectuent uniquement par internet et par les établissements sur le site : http://www.safo.chlorofil.fr/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation en saisissant le code action

Code action session BTSA AQUA 16 au 17 septembre 2013 : **530570/1**

L'ouverture « en ligne » des inscriptions sera effective dès la parution de la présente note de service.

Clôture des inscriptions le **22 juin 2013**

Les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par l'ENFA, structure organisatrice, aux conditions et aux tarifs en vigueur.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plans d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles…).

2.2. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement privé

Une fiche d'inscription est jointe **en annexe I**. Il est possible de la télécharger et de la scanner après signature pour faciliter les différents envois.

Pour chaque fédération, la procédure est la suivante :

- Pour les établissements relevant du CNEAP : à retourner, dûment complétée, au CNEAP.
- Pour les établissements relevant de l'UNREP : à retourner, dûment complétée, à l'UNREP.
- Pour les établissements MFR et IREO : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales.

Ce sont les fédérations CNEAP – UNREP - Fédérations régionales MFR qui valident les inscriptions et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné (de préférence) à l'ENFA sur la messagerie **:** nadine.hirtzlin@educagri.fr

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, **non validées par les fédérations nationales ou les fédérations régionales, ne seront pas prises en compte.**

Date limite d'envoi le **: 22 juin 2013**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, **un courriel « valant invitation »** sera adressé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plans d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles…).

La sous-directrice de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Geneviève JOURDIER

École Nationale
de Formation Agronomique
Service Formation Continue

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@educagri.fr

ANNEXE I

2013

Établissements PRIVES

BTSA : Aquaculture
Fiche d'inscription

NOM : Prénom : Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement) Catégorie : Grade : Mèl Professionnel (obligatoire):	Établissement : *Adresse (postale exacte) :* Fax : Mel Établissement (obligatoire) : Fédération : Adresse : Tél. : Fax :

Vous êtes : Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre ☐ Motivations de la demande : Développement personnel ☐ Compétences professionnelles ☐ Nouvelles fonctions ☐ Nouveaux programmes ☐	Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse Intitulé : BTSA Aquaculture ☐ Code de l'action (N°SAFO) : **530570/1** Date : 16 au 17 septembre 2013 Lieu : Ministère de l'Agriculture – 251 rue Vaugirard – 75015 PARIS

Avis du Directeur de l'établissement	Visa de la fédération
Favorable ☐ Défavorable ☐ Motif du refus :	**Visa de la fédération nationale (CNEAP, UNREP)** **Visa des fédérations régionales (MFR, IREO)** (envoi groupé)
Date : Signature et cachet :	Date : Signature et cachet :